

Metz, le 23 janvier 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

Extension de la ligne METTIS A : Lancement de l'enquête préalable à la Déclaration d'utilité publique (DUP)

L'extension de la ligne BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) METTIS A, s'étendra sur 2,2 km. Elle reliera l'hôpital Robert Schuman à l'hypercentre de Metz et renforcera l'accessibilité à l'Actipôle, au Pôle Santé de la rue de Sarre et à l'Hôpital Robert Schuman.

L'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du projet d'extension de la ligne METTIS A se déroulera du lundi 27 janvier au mardi 18 février. Les habitants de l'Eurométropole de Metz sont invités à y participer et à donner leur avis.

Pour connaître les détails du projet, l'ensemble des documents sont consultables :

- À la mairie de Metz - 1 place d'Armes à Metz
- À la mairie de quartier Metz-Borny - pôle des lauriers, 3 bis rue d'Anjou à Metz
- À la mairie de Vantoux pendant les jours et horaires habituels d'ouverture au public.
- Dans le hall d'accueil de la Préfecture de la Moselle, sur rendez-vous au 03 87 34 87 34. Un ordinateur sera mis à disposition du public de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.
- Sur le site internet de la Préfecture de la Moselle :
<https://www.registredemat.fr/mettis-a-dup>

CONTACT PRESSE | Direction de la communication Eurométropole de Metz / Ville de Metz

Céline VINCENT | Attachée de Presse

03 57 88 32 60 | 07 87 12 04 78 | cvincent@eurometropolemetz.eu



Pendant toute la durée de l'enquête, les observations écrites pourront être :

- Consignées sur les registres déposés dans les mairies.
- Adressées par écrit, à l'attention du commissaire-enquêteur, à la mairie de Metz, 1 place d'Armes - J. F. Blondel - BP 21025 - 57036 Metz cedex
- Déposées sur le registre électronique <https://www.registredemat.fr/mettis-a-dup>.
- Envoyées par courrier électronique : mettis-a-dup@registredemat.fr.

Des permanences auront lieu à Metz et à Vantoux pour recueillir les observations du public :

- Mairie de Metz : le 30 janvier de 16h à 18h
- Mairie de quartier de Metz-Borny : le 5 février de 15h à 17h et le 14 février de 15h à 17h
- Mairie de Vantoux : le 18 février de 16h30 à 18h30

CONTACT PRESSE | Direction de la communication Eurométropole de Metz / Ville de Metz

Céline VINCENT | Attachée de Presse

03 57 88 32 60 | 07 87 12 04 78 | cvincent@eurometropolemetz.eu



MAISON DE LA MÉTROPOLE • 1 place du Parlement de Metz • CS 30353 • 57011 METZ CEDEX 1

HÔTEL DE VILLE • 1 place d'Armes - Jacques-François Blondel • BP 21025 • 57036 METZ CEDEX 1

eurometropolemetz.eu • metz.fr

